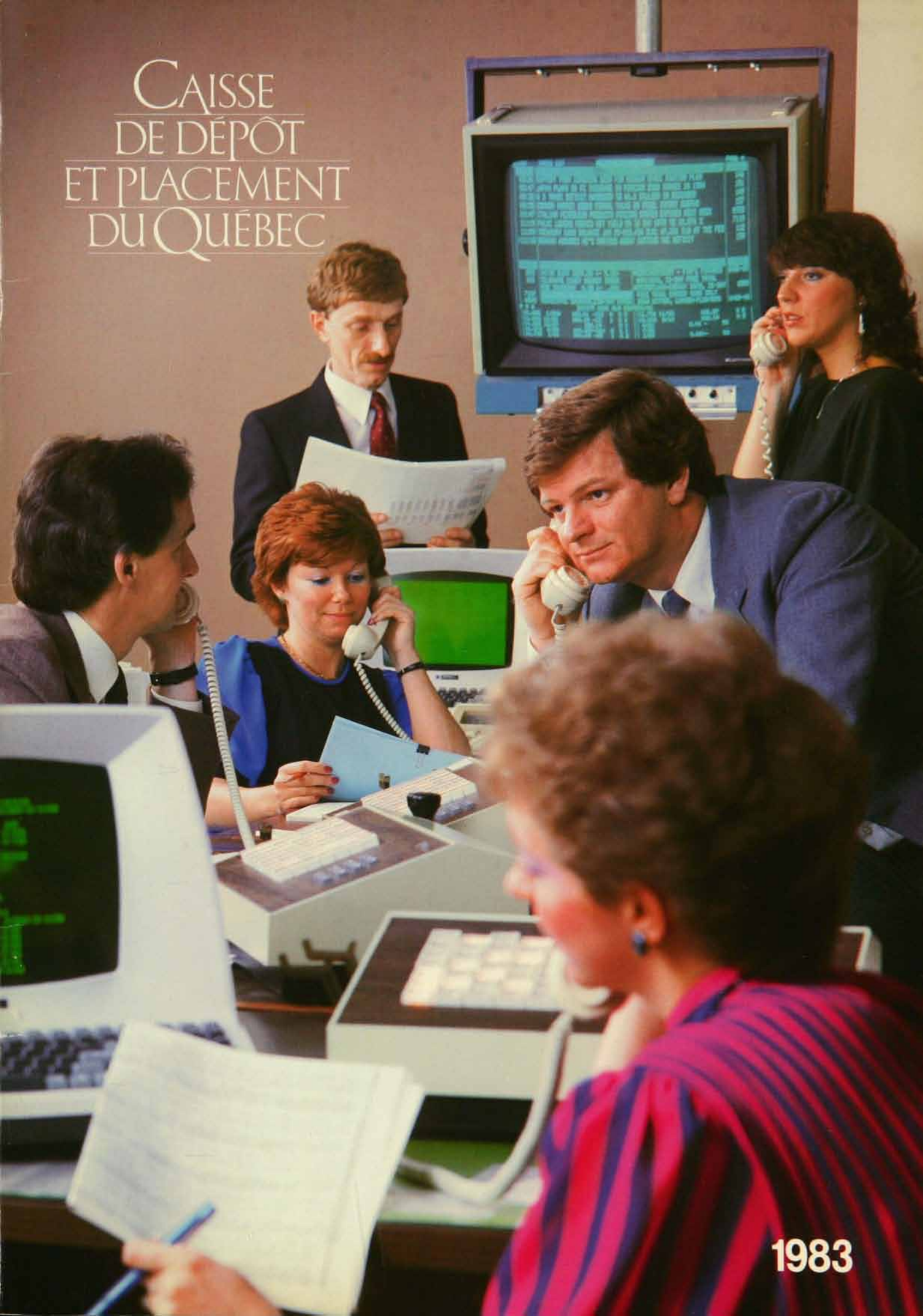


CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC



1983

Points saillants de l'année

(en millions de dollars)

BIENS SOUS GESTION	1983	1982
Total à la valeur inscrite	18 221,9	16 238,8
Excédent de la valeur de réalisation des placements sur leur valeur inscrite	782,4	(129,3)
Total à la valeur de réalisation	19 004,3	16 109,5
COMPOSITION DES BIENS SOUS GESTION		
Placements		
Obligations	11 486,0	10 309,0
Financements hypothécaires	1 156,9	1 029,8
Total - titres à revenu fixe	12 642,9	11 338,8
Actions et valeurs convertibles	4 852,7	3 075,8
Investissements immobiliers	309,0	190,1
Total - titres à revenu variable	5 161,7	3 265,9
Valeurs à court terme	829,1	1 170,4
Total des placements	18 633,7	15 775,1
Autres éléments d'actif	370,6	334,4
Total à la valeur de réalisation	19 004,3	16 109,5
AVOIR DES DÉPOSANTS		
Régie des rentes du Québec	9 805,3	8 621,0
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	3 685,4	2 807,7
Régie de l'assurance automobile du Québec	2 094,3	1 688,0
Commission de la santé et de la sécurité du travail	1 900,8	1 636,0
Office de la construction du Québec	1 394,7	1 210,1
Autres déposants	19,3	70,8
Total - avoir des déposants	18 899,8	16 033,6
Éléments de passif	104,5	75,9
Total à la valeur de réalisation	19 004,3	16 109,5
REVENU NET DES DÉPOSANTS	1 772,3	1 569,0
CONTRIBUTIONS NETTES	146,6	641,2
TAUX DE RENDEMENT EFFECTIF SUR L'ENSEMBLE DE L'AVOIR DES DÉPOSANTS	17,2%	34,5%

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

Dix-huitième rapport de gestion 1983

Au terme de sa 18^e année d'activité, la Caisse de dépôt et placement du Québec rend hommage à ses anciens présidents

Le leadership de la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est affirmé peu après le début de ses activités en janvier 1966. C'est en effet avec prudence et clairvoyance que le président fondateur et premier directeur général avait balisé la voie dans laquelle devait résolument s'engager ce fonds de placement.

Le décès de M. Prieur, le 11 avril 1973, à l'âge de 52 ans, fut vivement ressenti dans les milieux où il avait oeuvré. Avec le recul du temps, il sied ici de rappeler l'hommage que lui rendit alors Le Devoir: «Monsieur Prieur disposait d'un immense pouvoir financier qu'il employa à créer, autour de la Caisse de dépôt, une réputation de solidité, de compétence et d'efficacité qui devait contribuer, plus que tout autre facteur, à lui conférer ce rôle de leader incontesté que tous lui reconnaissent aujourd'hui dans le milieu financier.»

M. Claude Prieur
Président et directeur général
1966 - 1973



Durant les six années au cours desquelles il occupa les fonctions de président directeur général de la Caisse de dépôt, celle-ci connut une forte croissance: l'actif sous gestion atteignant les dix milliards de dollars à la faveur principalement de substantiels apports de capitaux de trois nouveaux déposants, soit la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, la Commission de la santé et de la sécurité du travail et la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Appelé à remplir de nouvelles fonctions en 1979, celles de conseiller auprès de son successeur, le conseil d'administration lui rendait un témoignage éloquent: «Le Conseil est heureux de témoigner à Monsieur Cazavan son appréciation pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions et de louer sa fidélité aux objectifs, son sens de l'équité, la sagesse de son jugement et ses qualités sur le plan humain.»

Depuis novembre 1982, Monsieur Cazavan exerce les fonctions de président du conseil du Trust Général du Canada.

M. Marcel Cazavan
Président et directeur général
1973 - 1980



PAGE COUVERTURE

Dans l'ordre habituel, les arbitragistes, placements - marchés boursiers: Marcel Roy, chef de l'arbitrage; Georgette Renaud-Messier, assistante arbitragiste; Nicolas Damato, arbitragiste principal. Les arbitragistes, placements - obligations: Carole Provost, technicienne arbitrage; Roger Robert, arbitragiste, Diane Moisan, arbitragiste.

Design et production:
Médiabec Inc.

Pelliculage:
Litho Acme Inc.

Impression:
Atelier des Sourds
Montréal (1978) Inc.

Si vous désirez obtenir un autre exemplaire de ce rapport, veuillez en faire la demande à la Direction des communications.

This report is available in English, upon request.

Dépôt légal - 1984
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0710-8710
ISBN 2-550-10767-5

	Page
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
RAPPORT DES ACTIVITÉS	11
<ul style="list-style-type: none"> • CONTEXTE ÉCONOMIQUE 12 <ul style="list-style-type: none"> Économie américaine Économie canadienne Économie québécoise • DÉPOSANTS 15 <ul style="list-style-type: none"> Fonds général Fonds particuliers Rendement • VALEURS À REVENU VARIABLE 22 <ul style="list-style-type: none"> Contexte de placement Politique générale Nouveaux champs d'activité Rendement Principales transactions Moyennes entreprises Immeubles • VALEURS À REVENU FIXE 26 <ul style="list-style-type: none"> Contexte de placement Mode de gestion Stratégie de placement Rendement Obligations Encaisse et valeurs à court terme Hypothèques • ADMINISTRATION 30 • RESSOURCES HUMAINES 31 	
PERSONNEL DE DIRECTION	32
ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS	35

Conseil d'administration



Jean Campeau
Président du conseil
Directeur général
Caisse de dépôt et placement du Québec



Claude Legault
Vice-président du conseil
Président
Régie des rentes du Québec



**Le juge
Richard Beaulieu**
Président
Commission municipale
du Québec



Raymond Blais
Président
La Confédération des caisses
populaires et d'économie
Desjardins du Québec



Louis Laberge
Président
Fédération des travailleurs
du Québec



André Marier
Président
Société québécoise
d'initiatives agro-alimentaires



Robert Normand
Sous-ministre
Ministère des Finances
Gouvernement du Québec



Fernand Paré
Président-directeur général
La Solidarité,
Compagnie d'assurance
sur la vie



Pierre Péladeau
Président
Quebecor Inc.



Gaston Pelletier
Président - directeur général
Société de Fiducie
Lombard Odier



Michel Caron
Vice-président exécutif
Finances et ressources
Hydro-Québec

Rapport du conseil d'administration

Les résultats financiers de 1983 témoignent d'une excellente performance. En effet, le rendement effectif de 17,2% des investissements de la Caisse de dépôt pendant l'exercice est supérieur à celui des indices du marché et dépasse de 12,7% l'inflation qui a été de 4,5%.

Ce rendement influence positivement le taux annuel moyen composé, calculé sur une période de 8 ans. Ainsi, pour l'ensemble des fonds sous gestion, ce taux atteignait 12,3% à la fin de la période alors que le taux moyen d'inflation était de 8,8%; les biens sous gestion ont donc enregistré, pour cette période de huit ans, un rendement supérieur à l'inflation de 3,5%.

Les résultats de 1983 ne peuvent cependant se comparer à ceux de 1982 qui furent exceptionnels, atteignant un sommet historique, dû en partie à la forte variation des taux d'intérêt.

Ainsi, la 18^e année d'opération de la Caisse de dépôt s'est révélée une période de maturation et de stabilité.

La croissance rapide des biens confiés à la Caisse de dépôt au cours de la période 1978-1980 est maintenant révolue, avec des taux respectifs de 23%, 22,1% et de 20,4%. En effet, pour les années 1981 et 1982, les augmentations sont de 18,4% et 16,7%; en 1983, elle est de 12,2%.

Ce ralentissement est intimement lié à la situation de la Régie des rentes du Québec laquelle a, pour la première fois au cours de l'exercice, cessé de déposer de nouveaux fonds provenant des cotisations et a dû utiliser une part des revenus de placement qui lui ont été versés au lieu de les réinvestir. Le même phénomène s'est produit avec certains fonds des régimes administrés par l'Office de la construction du Québec.

En définitive, cela signifie que la croissance des biens sous gestion de la Caisse de dépôt est maintenant essentiellement tributaire des revenus de placement. En 1983, les revenus attribués aux déposants ont été de 1 772 millions de dollars; en 1982 ce montant était 1 569 millions, et en 1981, de 1 332 millions.

Faisant un survol des activités de l'exercice 1983, rappelons que le contexte économique et financier relativement plus stable a permis à la Caisse de dépôt d'augmenter la proportion des investissements à revenu variable, tels les titres de propriété, dans l'ensemble de son portefeuille, un objectif prioritaire qu'elle s'était fixé. Les mesures importantes qu'elle avait prises en 1981 quant à l'allocation de fonds, mesures qui se sont traduites par des investissements élevés dans de grandes entreprises, ont facilité en 1983 une progression régulière dans cette direction sans réduction notable des montants affectés aux placements dans le secteur public québécois. Au cours de l'exercice, les placements en valeurs à revenu variable ont augmenté de 882 millions de dollars, et le Conseil a autorisé des investissements en obligations du Québec, à des conditions de marché, pour une somme de 825 millions, légèrement moins qu'en 1982.

Le Conseil a également approuvé la constitution d'un portefeuille d'actions étrangères. Compte tenu du vaste réservoir de fonds dont dispose la Caisse de dépôt, cette initiative sur les marchés extérieurs s'effectue sans priver aucune entreprise domestique des fonds que la Caisse de dépôt leur rend disponibles. La constitution de ce portefeuille permet d'augmenter la liquidité et la diversité des titres à revenu variable et devrait, grâce à la connaissance ainsi acquise des marchés internationaux et par une présence constante sur ces marchés, susciter des activités ayant des effets favorables sur l'économie du Québec.

De plus, la croissance rapide du portefeuille immobilier a incité le Conseil à promouvoir la formation d'une société spécialisée dans les domaines de l'administration quotidienne d'immeubles et du développement immobilier.

Cette société entend constituer des regroupements d'institutions en vue de favoriser l'achat d'immeubles importants. Elle prévoit également appuyer les investisseurs institutionnels dans leurs opérations immobilières. Cette action du Conseil s'inscrit, en partie, dans la politique de la Caisse de dépôt de ne pas intervenir dans la gestion quotidienne des entreprises.

Pendant l'année, le Conseil a tenu douze réunions au cours desquelles il a étudié et approuvé le programme de placement, le budget de fonctionnement et les états financiers. Il a aussi été saisi de nombreuses propositions d'investissements soumises par la direction. À cet égard, le

Conseil est particulièrement satisfait d'avoir pu accepter un nombre encore plus élevé que par le passé de participations à des émissions privées d'actions d'entreprises. Cependant il aurait souhaité, malgré un bilan acceptable d'investissements en actions de moyennes entreprises du Québec non cotées en bourse, bilan enviable comparativement à celui d'autres investisseurs, que le climat de confiance inspiré par la reprise économique de 1983 amène un plus grand nombre d'entreprises à solliciter la participation de la Caisse de dépôt à des projets rentables de développement.

Consciente de l'intérêt croissant que les citoyens manifestent à son endroit, la Caisse de dépôt a, au cours de l'exercice, multiplié ses efforts pour les renseigner et les informer de son rôle, de son fonctionnement, et de ses activités. La Caisse de dépôt est d'avis que peu d'entreprises à vocation financière offrent autant d'informations pertinentes sur leurs activités et leurs placements qu'elle en donne elle-même.

Au cours de l'exercice, le Conseil a veillé constamment à servir les intérêts économiques de notre collectivité sans pour autant sacrifier la recherche du rendement maximum sur les placements. Le Conseil a été heureux de constater, encore une fois, que ces deux objectifs sont parfaitement compatibles. Il se réjouit qu'un nombre croissant d'institutions financières et d'entreprises partagent ses vues en cette matière et poursuivent déjà, avec succès, ce double objectif. Ceci est de bon augure car il ne saurait y avoir, à long terme, de rendement financier maximum dans un milieu économique affaibli.

Pour le conseil d'administration,
Le président et directeur général



Jean Campeau
Montréal, le 2 mars 1984

Rapport des activités





Louise Charette, conseillère; Serge Houle, directeur; Johanne Laramée-Vézina, technicienne.

Contexte économique

En 1983, la situation économique et financière sur laquelle ont reposé les opérations de placement de la Caisse de dépôt a été fort différente de ce qu'elle avait été quelques années auparavant. D'une part, les taux d'intérêt ont été stables comparativement aux années antérieures et d'autre part, la reprise a été vigoureuse sur le continent nord-américain. Au Québec, après de faibles croissances en 1980 et 1981 et une chute dramatique en 1982, le produit intérieur brut réel s'est fortement redressé aux derniers trimestres, et la majorité des grands indicateurs économiques pointent désormais vers le progrès. Le repli des taux d'intérêt au cours de 1982 a constitué la pierre angulaire de ce revirement conjoncturel, et maintenant que la reprise semble bien engagée aux États-Unis, le climat économique du Québec pourra continuer à s'améliorer.

ÉCONOMIE AMÉRICAINNE

Le rythme de la reprise a été extrêmement rapide aux États-Unis en 1983. Ainsi, au cours des trois premiers trimestres, le produit national brut réel a crû en moyenne de 6,6%, sur une base annuelle.

Plusieurs facteurs sont responsables de cette tenue de l'économie américaine. En premier lieu, les consommateurs ont accéléré la croissance de leurs dépenses sous l'effet conjugué des baisses d'impôt sur le revenu et des taux d'intérêt, et d'une amélioration rapide des conditions de l'emploi. Les mêmes raisons expliquent l'augmentation de plus de 60% des logements mis en chantier. Profitant de généreuses mesures fiscales affectant l'amortissement, les entreprises ont par ailleurs augmenté leurs dépenses d'investissements dès le deuxième trimestre de 1983.

Ce phénomène n'a pas provoqué de pressions inflationnistes plus sévères comme plusieurs le craignaient. Au contraire, la décélération de l'inflation s'est poursuivie jusqu'en juillet, alors que l'indice des prix à la consommation affichait une augmentation inférieure à 2,5% sur une base annuelle. Depuis, l'inflation s'est à peine avivée. Malgré tout, les autorités monétaires ont conservé une attitude extrêmement prudente dans leur gestion de sorte qu'en 1983 les taux d'intérêt se sont stabilisés.

ÉCONOMIE CANADIENNE

Le Canada a lui aussi connu un retournement conjoncturel remarquable en 1983. Au cours des trois premiers trimestres, le produit national brut réel s'est accru de plus de 7% sur une base annuelle (**graphique 1**). Cette bonne performance est essentiellement due à la construction résidentielle, à la consommation de biens durables et au mouvement des stocks.

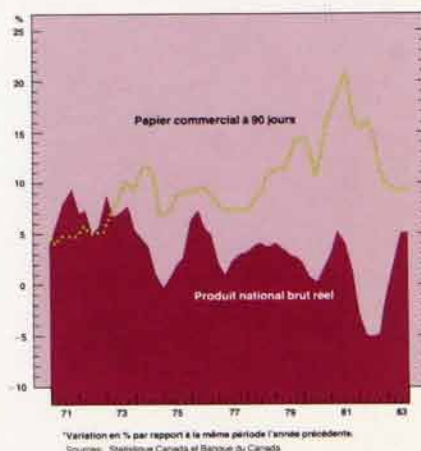
Les divers programmes d'accession à la propriété, mis en place par les gouvernements, ont permis au secteur de la construction de connaître plus d'activité, mais le retrait du programme fédéral a provoqué une détérioration de la situation au second semestre. Les dépenses de consommation ont aussi fortement augmenté au premier semestre, à la faveur cependant d'une réduction du taux de l'épargne et grâce à l'abolition temporaire dans certaines provinces de la taxe de vente sur les biens durables. Au deuxième semestre par contre, l'augmentation rapide des revenus a permis aux consommateurs de rétablir quelque peu leur taux d'épargne, sans pour autant réduire leurs dépenses. Devant cette amélioration de la conjoncture et avec une réduction marquée des frais d'intérêt, les entreprises ont mis fin à la liquidation des stocks au troisième trimestre. Compte tenu de la forte liquidation en 1982, la reconstitution des stocks a compté pour beaucoup dans la croissance du pnb au cours de l'année. Ce changement de cap dans la consommation et le faible niveau des stocks permettent d'entretenir un certain optimisme pour 1984.

La modération au chapitre des salaires ajoutée aux forts gains de productivité a permis à l'inflation de diminuer en 1983; en décembre, le taux d'inflation se situait à 4,5% (**graphique 2**). Malgré tout, les responsables des politiques économiques demeurent prudents, les uns préoccupés par l'ampleur des déficits, les autres par le comportement du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine. En conséquence, les programmes sectoriels de relance ont souvent été financés par des réaffectations budgétaires plutôt que par de nouveaux crédits. De plus, les autorités monétaires sont restées fidèles à l'objectif de stabilité du dollar sur les marchés des changes si bien qu'après avoir permis un effrètement des taux d'intérêt en début d'année, lorsque le dollar n'était pas soumis à des pressions à la baisse, elles ont encouragé un raffermissement de ces taux en fin d'année, lorsque le dollar canadien frôlait les 80 cents É.-U.

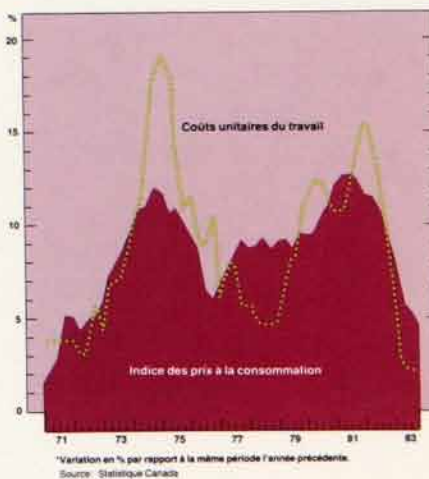
ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Au Québec, le repli des taux d'intérêt au second semestre de 1982 a permis un assainissement des conditions économiques dont les bénéficiaires sont apparus très nets en 1983 et plus manifestes qu'ailleurs au Canada vu l'incidence plus marquée ici de la contraction des taux d'intérêt en 1982. Le phénomène est en partie dû au fait que les entreprises québécoises, financées davantage à court terme, avaient été lourdement touchées par la hausse sans précédent des taux d'intérêt du début de 1980 à la mi-1982.

1 ÉVOLUTION COMPARÉE DU PNB RÉEL* ET DES TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME AU CANADA



2 ÉVOLUTION* DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION ET DES COÛTS UNITAIRES DU TRAVAIL AU CANADA



La chute des taux d'intérêt a d'abord avantagé le secteur de la construction domiciliaire, également favorisé par divers programmes gouvernementaux d'accèsion à la propriété. De 21 500 unités en 1982, les mises en chantier sont passées à 40 000 unités en 1983. L'emploi dans la construction a enregistré une hausse de 6% et l'industrie du bois (coupe et matériaux de construction) a profité de cette augmentation du volume des affaires dans le secteur domiciliaire, en même temps que progressaient les commandes de bois ouvré en provenance des États-Unis.

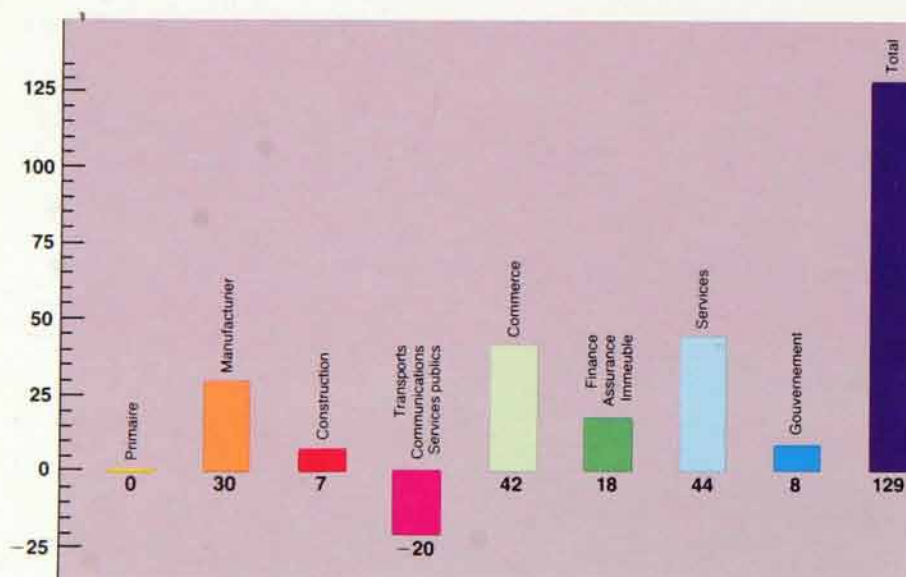
Un regain de confiance évident chez les consommateurs est apparu au cours du deuxième trimestre où les ventes au détail se sont accrues de façon significative: dans les biens durables d'abord, automobiles, meubles et appareils électroménagers, et dans l'ensemble des biens de consommation par la suite.

En fin d'année, on notait une diffusion assez large des effets de la reprise. Beaucoup de secteurs n'avaient pas retrouvé le niveau d'activité d'avant la récession, mais des progrès manifestes avaient été accomplis en plusieurs endroits. Ainsi, même si le taux de chômage n'avait pas encore diminué de façon marquée en fin d'année, le nombre d'emplois créés en un an fut passablement élevé: 129 000 emplois entre décembre 1982 et décembre 1983 avec des gains appréciables dans les industries de la fabrication (30 000), du commerce (42 000) et des services commerciaux (44 000) (graphique 3).

En résumé, notons que l'amélioration des bilans a permis aux entreprises de réembaucher une partie des travailleurs licenciés au cours de la récession de 1981-1982. L'investissement n'ayant pas, pour sa part, redémarré en 1983, c'est au cours de 1984, quand les niveaux d'utilisation de capacité seront plus élevés, que l'on percevra des signes de progrès dans ce domaine. L'économie québécoise devrait susciter l'optimisme pour l'année 1984, grâce à l'augmentation des revenus résultant de la croissance de l'emploi depuis le début de la reprise, en même temps que progressera de manière satisfaisante l'économie de son principal marché extérieur, les États-Unis.

3

EMPLOI NON-AGRICOLE AU QUÉBEC* AUGMENTATION PAR SECTEUR EN 1983** (milliers)



*Enquête mensuelle sur la population active.
**décembre 1983 par rapport à décembre 1982.

Source: Statistique Canada

Déposants

La Caisse de dépôt gère les fonds que lui confient divers organismes publics habilités à le faire par une loi de l'Assemblée nationale. Des 12 dépositants de la Caisse de dépôt, 7 accumulent des réserves pour des engagements futurs et les 5 autres remettent à ses soins leurs liquidités d'opération.

Au 31 décembre 1983, la valeur de réalisation de l'avoir des dépositants atteignait 18,9 milliards de dollars, une hausse de 2,9 milliards au cours de l'année.

À la valeur inscrite, et sans tenir compte de la réserve générale, cet avoir s'élevait à 17,8 milliards de dollars, une hausse de 1,9 milliard. Cette augmentation provient du réinvestissement de revenus de placement au montant de 1 772 millions et de l'investissement de contributions nettes pour un total de 147 millions. Ce dernier chiffre se compose de nouveaux dépôts de 403 millions effectués par 6 dépositants, diminués d'une somme de 256 millions qu'ont retirée 6 autres dépositants.



Réal Trépanier, chargé de la gestion financière; Josée Bouchard Young, technicienne en gestion financière; Sylvie Cloutier, secrétaire; Denise Simard Chaput, vice-présidente.

4

LES DÉPOSANTS

Régie des rentes du Québec

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances

Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

Régime général de retraite des maires et des conseillers des municipalités

Régimes particuliers

Régie de l'assurance automobile du Québec

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Office de la construction du Québec

Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec

Participants actifs

Contributions complémentaires

Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers

Régie des assurances agricoles du Québec

Assurance-récolte du Québec

Régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles

Régie des marchés agricoles du Québec

Régie de l'assurance-dépôts du Québec

FONDS GÉNÉRAL

Le premier déposant au fonds général est la Régie des rentes du Québec. C'est le régime universel de retraite de la population active du Québec, créé en 1965 et dont le pendant, pour les autres provinces, est le Régime de pensions du Canada.

Quoique l'avoir de la Régie des rentes du Québec ait augmenté de 801 millions de dollars au cours de l'exercice, la Régie a dû puiser en 1983, pour la première fois de son histoire, 157 millions à même ses quelque 958 millions de revenus de placement pour faire face à ses obligations courantes.

Un autre déposant au fonds général, la Régie de l'assurance automobile du Québec, créée en 1977, administre le régime général d'assurance contre les dommages corporels découlant des accidents de la route. Son fonctionnement s'apparente au régime des accidentés du travail. Des primes sont prélevées chaque année dans le but de constituer une réserve qui permet de verser aux victimes des rentes indexées. Au 31 décembre 1983, l'avoir de la Régie de l'assurance automobile se situait à 1,9 milliard de dollars, en hausse de 329 millions. Cette augmentation est due à des revenus de placement de 198 millions et à 131 millions de nouvelles contributions. Ce régime représente plus de 11,1% de l'avoir total des déposants de la Caisse de dépôt, et 17,5% du fonds général.

Parmi les détenteurs des unités au fonds général, on retrouve le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers qui maintient comme assurance une réserve minimale fixée à 10 millions de dollars, pour les garanties de prêts qu'il accorde.

5

SOMMAIRE DES BIENS SOUS GESTION

au 31 décembre 1983
(en millions de dollars)

	Fonds général*	Fonds particuliers	Portefeuilles à gestion distincte	Total	Variation nette en 1983	Total
	valeur inscrite					valeur de réalisation
Placements						
Obligations	8 528,6	3 399,0	85,8	12 013,4	1 308,9	11 486,0
Financements hypothécaires	482,9	692,7	3,2	1 178,8	94,7	1 156,9
Actions et valeurs convertibles	1 634,9	1 928,7	—	3 563,6	804,0	4 852,7
Investissements immobiliers	263,3	2,7	—	266,0	78,4	309,0
Valeurs à court terme	824,3	5,2	—	829,5	(339,1)	829,1
Dépôts au fonds général	(156,7)	156,7	—	—	—	—
Total des placements	11 577,3	6 185,0	89,0	17 851,3	1 946,9	18 633,7
Autres éléments d'actif	254,6	113,9	2,1	370,6	36,2	370,6
Total 1983	11 831,9	6 298,9	91,1	18 221,9	1 983,1	19 004,3
Total 1982	10 813,8	5 283,4	141,6	16 238,8	2 325,4	16 109,5
Variation nette en 1983	1 018,1	1 015,5	(50,5)	1 983,1		2 894,8

* Aux fins de ce tableau, l'actif du fonds général a été réduit du montant des dépôts à vue des fonds particuliers ainsi que des intérêts courus sur ceux-ci. L'actif des filiales immobilières est consolidé au fonds général.

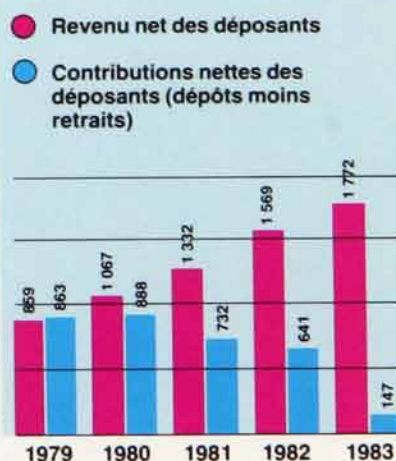
FONDS PARTICULIERS

Dès 1969, la Caisse de dépôt recevait le mandat d'administrer les fonds de certains régimes supplémentaires de rentes. Les régimes qui confient leur avoir à la Caisse de dépôt pouvaient, jusqu'à la fin de l'exercice financier 1982, procéder au placement de leur avoir par l'acquisition d'unités dans des fonds communs, soit les fonds spécialisés d'actions, d'hypothèques, d'obligations ou d'obligations gouvernementales. Afin d'obtenir plus de souplesse, la Caisse de dépôt décidait alors, en accord avec les déposants, de gérer ces régimes par le biais de fonds particuliers exclusifs, plutôt que par des fonds communs. Ainsi, le 1^{er} janvier 1983, la Caisse de dépôt a procédé au transfert de la quote-part de chaque participant à l'actif des fonds spécialisés dans des fonds particuliers qui leur ont été réservés, soit les fonds particuliers 301, 302, 303, 304, 311, 313 et 320.

Le premier régime supplémentaire de rentes à faire des dépôts à la Caisse de dépôt fut celui des employés de l'industrie de la construction. Ce régime est particulier, tant par la nature des prestations que par le mode de ses cotisations. Au 31 décembre, les fonds du Régime de l'industrie de la construction totalisaient 1,3 milliard de dollars répartis entre le régime de base et celui découlant des contributions complémentaires de certains travailleurs. Au cours de 1983, le régime de base comprenait le compte des participants actifs et celui des retraités. Dans l'attribution des fonds particuliers, les fonds 311 et 313 ont été réservés aux employés de l'industrie de la construction. Il est à remarquer que la croissance de ce régime de retraite a ralenti depuis quelques années en raison de la baisse dans l'activité de la construction qui a entraîné une réduction des heures travaillées et du nombre de travailleurs de cette industrie. Pendant l'exercice, les revenus de 128 millions provenant des placements ont assuré l'augmentation de 101 millions de ce fonds alors que les retraits se sont élevés à 27 millions.

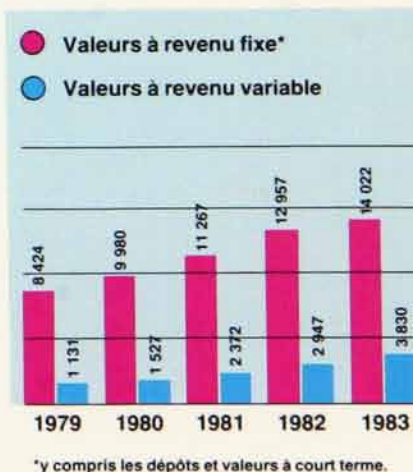
6 PROVENANCE DES NOUVEAUX DÉPÔTS

(en millions de dollars)



7 ÉVOLUTION DES PLACEMENTS

au 31 décembre
(valeur inscrite - en millions de dollars)



8

VENTILATION DE L'AVOIR TOTAL DES DÉPOSANTS

au 31 décembre

(en pourcentage de la valeur de réalisation)

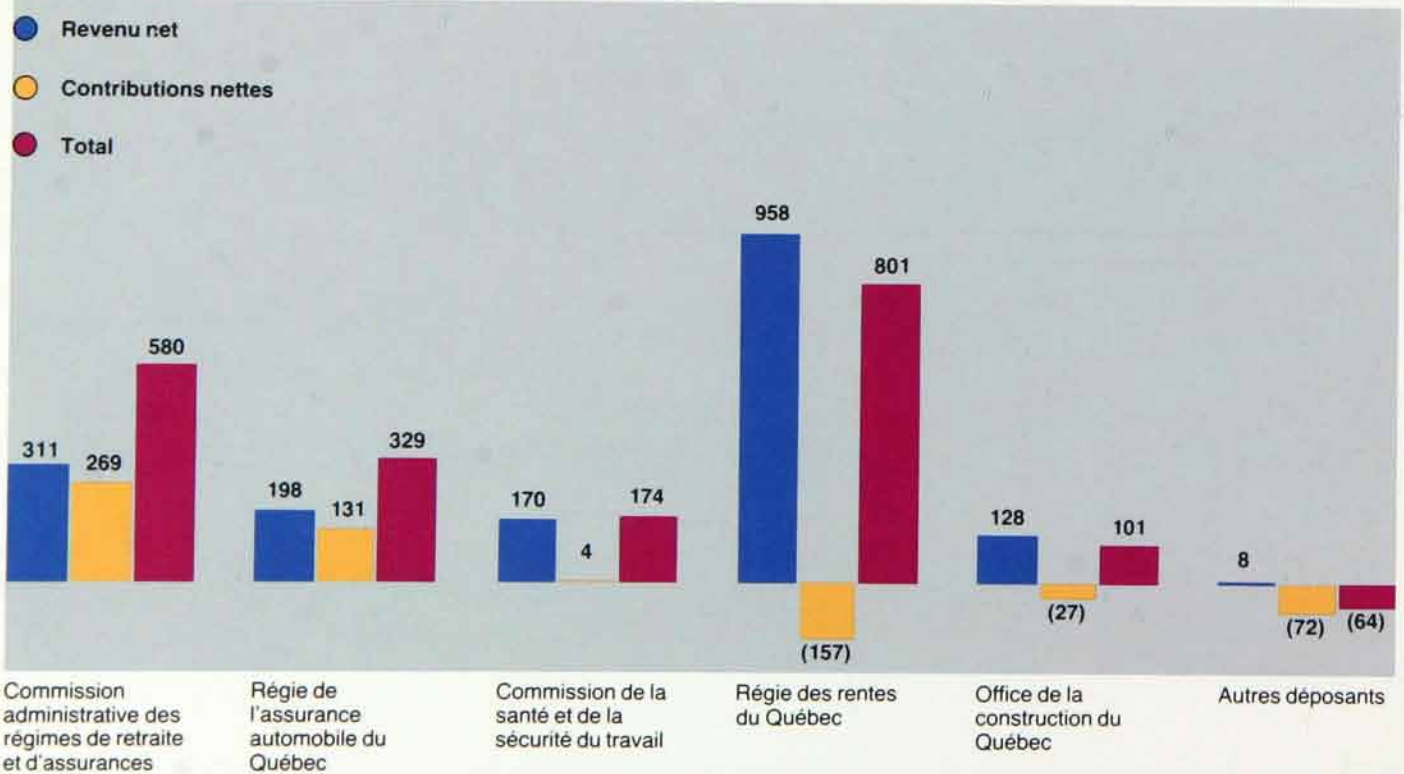
	1983	1982	1981	1980	1979
Régie des rentes du Québec	51,9	53,8	56,0	58,7	62,4
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	19,5	17,5	16,5	15,3	13,3
Régie de l'assurance automobile du Québec	11,1	10,5	8,9	7,6	5,8
Commission de la santé et de la sécurité du travail	10,1	10,2	9,8	9,6	9,2
Office de la construction du Québec et autres déposants	7,4	8,0	8,8	8,8	9,3

9

RÉPARTITION DU REVENU NET ET DES CONTRIBUTIONS NETTES PAR DÉPOSANT

pour l'année 1983

(en millions de dollars)



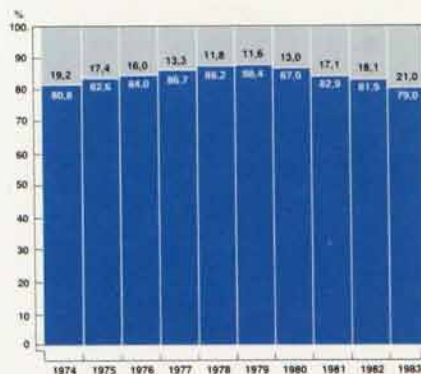
Le deuxième régime supplémentaire de rentes à déposer à la Caisse de dépôt fut celui des employés du gouvernement et des organismes publics. Ce régime de pensions (RREGOP), créé en 1974, s'applique à tout le secteur public, tant les fonctionnaires que les employés du secteur de l'éducation et des affaires sociales. Le régime est administré par la Commission administrative des régimes

de retraite et d'assurances (CARRA) et remet à la Caisse de dépôt les cotisations des employés. Un comité de retraite paritaire supervise les affaires du régime. Depuis 1974, le RREGOP a accumulé 3,2 milliards de dollars et compte pour 19,4% de l'avoir des déposants à la Caisse de dépôt. Sa croissance est importante pour plusieurs raisons: c'est un nouveau régime, le nombre des participants augmente continuellement et ceux-ci sont relativement jeunes. Le régime a connu au cours de 1983 une augmentation de 573 millions dont 265 millions en contributions, le solde provenant du réinvestissement des revenus de placement. Le RREGOP est subdivisé en deux comptes, celui des employés syndiqués et celui des employés non-syndiqués dont l'avoir se retrouve principalement aux fonds particuliers 301 et 302, respectivement.

10 ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS L'ENSEMBLE DES BIENS SOUS GESTION au 31 décembre

(en pourcentage de la valeur inscrite)

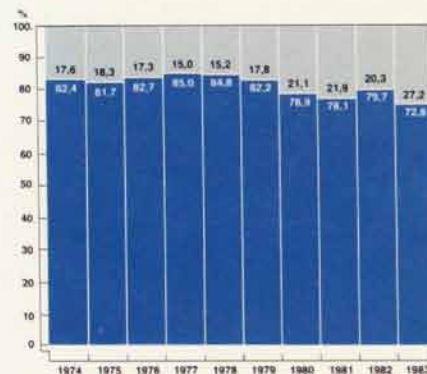
- Revenu variable
- Revenu fixe



11 ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS L'ENSEMBLE DES BIENS SOUS GESTION au 31 décembre

(en pourcentage de la valeur de réalisation)

- Revenu variable
- Revenu fixe





Jean Lacasse, agent de bureau; Roger Plante, agent de bureau; Claude Patenaude, responsable du secteur courrier et fournitures.

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances s'occupe également d'autres régimes de retraite du secteur public dont certains confient leur avoir à la Caisse de dépôt. C'est le cas du Régime général de retraite des maires et des conseillers des municipalités qui a un actif de 10 millions de dollars investi principalement au fonds particulier 304. De même, plusieurs petits régimes nommés Régimes particuliers, avec un actif de 16 millions, se retrouvent au fonds particulier 303.

Par ailleurs, de 1971 à 1983, la Caisse de dépôt a administré une partie du patrimoine du Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec (Fonds particulier 320). Les placements de ce fonds ont été liquidés au cours du troisième trimestre de 1983, et le produit a été versé au déposant.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail confie à la Caisse de dépôt les réserves qu'elle accumule pour satisfaire ses engagements envers les accidentés du travail et ces rentes sont indexées au même rythme que la rente de retraite du Québec. La Commission cotise chaque employeur l'assurant ainsi contre les risques d'accident de son secteur ou de son industrie. Au début, en 1973, la Commission a transmis un portefeuille de valeurs de près de 200 millions de dollars. Au 31 décembre 1983, elle avait à son actif 1,9 milliard, soit près de 10,1% de l'avoir de l'ensemble des déposants. La situation économique de 1982 et plusieurs modifications apportées au régime ont contribué à ralentir la croissance de la réserve de la Commission qui a augmenté de 174 millions en 1983, dont 4 millions au chapitre des contributions nettes, et 170 millions à celui des revenus de placement. C'est au fonds particulier 330, qui lui a été octroyé en 1977, que l'on retrouve principalement l'avoir de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

RENDEMENT OBTENU SUR LES FONDS

Le rendement obtenu en 1983 sur l'ensemble des fonds qu'administre la Caisse de dépôt est donné au tableau 12. La performance du fonds général et des fonds particuliers y est aussi reflétée. On y retrouve également celles des portefeuilles d'obligations, d'hypothèques, d'actions et d'immeubles, qui sont calculées pour l'exercice financier et pour une période de huit ans qui constitue un cycle économique et financier complet.

On remarquera que pour l'année 1983 les fonds particuliers, qui ont une proportion plus importante de titres à revenu variable, ont enregistré une performance supérieure à celle du fonds général, 20,2% comparativement à 15,3%, l'indice boursier s'étant apprécié davantage que celui des titres à revenu fixe. Par ailleurs, pour la période de huit ans, l'écart s'amenuise, le fonds général ayant connu une performance de 12,1% par rapport à 12,8% pour les fonds particuliers.



Denyse Chicoyne, conseillère - placements marchés boursiers; Anh Tran, analyste - placements obligations; Marie-Hélène Sarrazin, conseillère - placements participations.

12

TAUX DE RENDEMENT EFFECTIF

	Année 1983	Taux annuel moyen composé pour la période 1976-1983 (8 ans)
ENSEMBLE DE L'AVOIR DES DÉPOSANTS	17,2%	12,3%
Fonds général	15,3%	12,1%
Fonds particuliers	20,2%	12,8%
ACTIF FINANCIER		
Obligations	11,6%	10,6%
Hypothèques	16,6%	12,3%
Actions canadiennes	37,6%	18,8%
Immeubles	17,9%	—
INDICES RECONNUS SUR LES MARCHÉS		
Obligations MYW 40/50	9,6%	10,4%
Hypothèques MYW	18,7%	12,6%
Bourse de Montréal (dividende non-inclus)	32,2%	12,0%
Bourse de Toronto (dividende inclus)	35,5%	18,1%

Le taux effectif est établi selon la méthode du taux de rendement interne, qui détermine le rendement exact sur les fonds investis.



Jeannine Thomas, secrétaire; Carmand Normand, premier vice-président; Philippe Girard, gestionnaire principal de portefeuille.

Valeurs à revenu variable

CONTEXTE DE PLACEMENT

Dans l'ensemble, les placements en actions et valeurs convertibles des titres à revenu variable ont connu une hausse de 804 millions de dollars, pour atteindre, au 31 décembre 1983, un montant de 3,6 milliards à la valeur inscrite. Quant à la valeur de réalisation de ces placements, elle était à la même date de 4,9 milliards et correspondait à 25,5% des biens sous gestion de la Caisse de dépôt. Il y a lieu de noter également des profits de 80,5 millions enregistrés à l'occasion de ventes de titres.

Le début de juillet 1982 a marqué le tournant d'un marché baissier de 20 mois qui avait, entre novembre 1980 et juillet 1982, entraîné l'indice de la

Bourse de Montréal dans une chute de 38,7%: depuis 382 jusqu'à 234 (**TSE 300: 44,6%, de 2405 à 1332**). À la fin de 1982, l'indice clôturait à 323 (**TSE 300: 1958**), soit à peu près le même niveau qu'au 31 décembre 1981. Cette poussée enregistrée à la fin de décembre 1982 donna le ton à l'ensemble de 1983 alors que l'indice terminait l'année à 427 (**TSE 300: 2552**), soit une hausse de 32,2% (**TSE 300: 30,3%**).

Plusieurs facteurs sont responsables de cette reprise boursière. Mentionnons les anticipations des investisseurs relativement à l'amélioration des profits des sociétés, la vigueur de la reprise économique canadienne, la baisse substantielle des taux d'intérêt et d'inflation donnant lieu à une révision des rapports cours/bénéfices ainsi qu'à des achats massifs d'actions de la part des investisseurs institutionnels.

13

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS CANADIENS EN ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES

au 31 décembre 1983

(valeur de réalisation - en millions de dollars)

Statut des entreprises	Nombre d'entreprises	Actions et valeurs convertibles	Obligations	Total	Pourcentage
Entreprises et leurs filiales dont les actions sont inscrites en bourse	173	4 717,1	275,3	4 992,4	94,5
Entreprises privées	75	35,0	104,7	139,7	2,6
Entreprises des secteurs public et coopératif	26	55,6	98,0	153,6	2,9
Total 1983	274	4 807,7	478,0	5 285,7	100,0
1982	275	3 075,8	682,9	3 758,7	
1981	281	2 447,8	693,4	3 141,2	

POLITIQUE GÉNÉRALE

En 1983, la Caisse de dépôt a continué d'affecter des sommes importantes à l'acquisition d'actions. Au cours de l'exercice, on a augmenté la pondération des portefeuilles dans les secteurs de l'énergie et de la production industrielle. Les placements dans les compagnies reliées au transport et à la consommation ont été maintenus et la proportion de nos investissements dans les services publics et les services financiers a diminué. Il y a lieu de rappeler notamment le programme de participation visant à mettre à la disposition des moyennes entreprises du Québec qui sont rentables et prometteuses les fonds nécessaires pour consolider leur structure financière.

NOUVEAUX CHAMPS D'ACTIVITÉ

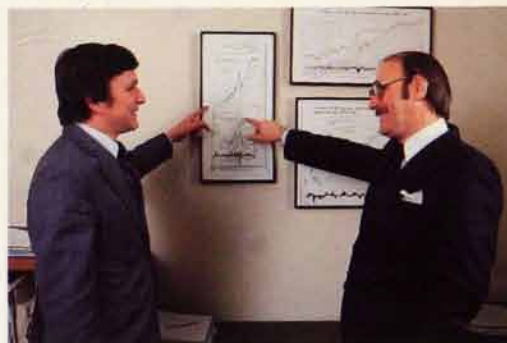
En 1983, la gestion des placements à revenu variable a connu de nouveaux développements. La Caisse de dépôt a notamment effectué certains placements sur les marchés internationaux. Le but de cette nouvelle politique est de diversifier le portefeuille en investissant dans des secteurs faiblement représentés (voire même absents) au Canada, tels la haute technologie, l'aéronautique, les produits pharmaceutiques et autres, et, du même coup, d'augmenter la liquidité du portefeuille. Cette diversification sur des marchés étrangers qui ont peu de relation avec ceux du Canada et qui affichent parfois une croissance supérieure devrait donner lieu à une amélioration du rendement et permettre de mieux répartir le risque. Au second semestre de 1983, 43 millions de dollars avaient fait l'objet de placements sur des marchés boursiers extérieurs.

Cette année, la Caisse de dépôt s'est également intéressée davantage aux options et aux contrats à terme. L'expérience a démontré qu'il est possible d'utiliser ces véhicules pour atténuer la variabilité des investissements dans certains secteurs et pour protéger une partie des profits non réalisés.

RENDEMENT

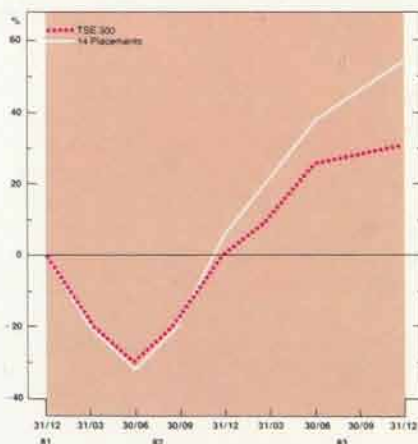
Le rendement du portefeuille d'actions se révèle satisfaisant en 1983 non seulement en termes absolus, mais aussi d'un point de vue relatif, le taux de rendement ayant atteint 37,6%, comparativement à 35,5% dans le cas du TSE 300.

La modification du portefeuille effectuée en 1982 par la vente de plus de 200 millions de dollars de titres dits défensifs a permis de lui donner une structure plus dynamique, ce qui a été très profitable. Cependant, il faut signaler que c'est la performance obtenue sur un cycle boursier complet qui constitue le critère adéquat d'évaluation d'un portefeuille: c'est ainsi qu'on peut juger les résultats de la politique de gestion, tant dans les marchés haussiers que baissiers.



Michel Bastien, vice-président; Reynald M. Harpin, chef - service de la recherche.

14 APPRÉCIATION DES QUATORZE PLUS IMPORTANTS PLACEMENTS DE LA CAISSE DE DÉPÔT





Diane Chevrier, secrétaire; Serge Leclerc, conseiller; Paul-Henri Couture, conseiller; Denis Giroux, vice-président.

Sur cette base, on remarque que le rendement du portefeuille d'actions a été de 18,8% par année de 1976 à 1983, comparativement à 18,1% pour le TSE 300. De plus, il est pertinent de noter que malgré le contexte inflationniste des huit dernières années le pouvoir d'achat de ce portefeuille s'est accru.

Au cours des deux dernières années, le rendement relatif de ce portefeuille pour la Caisse de dépôt a été positivement influencé par la pondération plus forte accordée aux titres à grande capitalisation, comparativement aux autres investisseurs (**TSE 300**). Ainsi, du point de vue théorique, l'appréciation des 14 plus importants placements de la Caisse de dépôt a été de 54%, soit une hausse assez semblable à celle enregistrée par les 14 plus importants titres dans l'indice du TSE 300, mais un résultat beaucoup plus élevé que le gain de 30,6% pour l'ensemble des 300 entreprises qui forment l'indice de la Bourse de Toronto (**TSE 300**).

PRINCIPALES TRANSACTIONS

La Caisse de dépôt a acquis durant l'exercice des participations importantes dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, notamment des blocs d'actions de Sceptre Resources Ltd. et de Geocrude Energy Inc. sous forme de placements privés et aussi, par le biais de Ressources Brascade Inc., une participation de 30% dans Westmin Resources. Il y a lieu de mentionner également une participation dans Cannon Inc., un placement privé dans John Labatt Limitée, Bow Valley Industries Ltd. ainsi que dans Ivaco Inc.

D'autre part, la Caisse de dépôt a entrepris en 1983 la relance de la chaîne hôtelière «Auberge des Gouverneurs» bien connue au Québec, et ce avec l'appui de ses partenaires, la Banque Nationale du Canada, le Trust Général du Canada et l'Assurance-vie Desjardins.

Enfin, parmi les autres transactions importantes, il convient de souligner l'investissement dans la Banque Commerciale du Canada et une participation dans le Groupe Robert Hamelin, une entreprise spécialisée dans le domaine des plastiques.

MOYENNES ENTREPRISES

La Caisse de dépôt a, au cours de 1983, intensifié son programme de participation à titre de partenaire des moyennes entreprises québécoises non inscrites en bourse. En effet, en investissant comme partenaire minoritaire dans des moyennes entreprises bien implantées, possédant une solide équipe de direction et dont les perspectives de croissance paraissent intéressantes, la Caisse de dépôt constitue un appui solide dans le développement de ces sociétés québécoises dynamiques mais trop souvent sous-capitalisées. Les investissements de la Caisse de dépôt se font toujours dans une perspective de rendement comparable aux autres catégories de placement et tiennent compte du risque qui leur est inhérent et de la faible liquidité de tels placements. La Caisse de dépôt s'est efforcée notamment d'assurer à ces dirigeants d'entreprises son appui à long terme et un apport additionnel par la qualité des personnes qu'elle propose pour leur conseil d'administration.

De plus, la Caisse de dépôt a consenti des augmentations de prêts à des clients, portant le total des investissements de l'année dans les moyennes entreprises à 22 000 000 de dollars.

IMMEUBLES

En 1983, la Caisse de dépôt a poursuivi sa politique d'investir dans des immeubles de qualité. La valeur nette des acquisitions a été de 78 millions de dollars. Le portefeuille d'immeubles se chiffrait à 266 millions de dollars au 31 décembre et avait une valeur de réalisation de 309 millions.

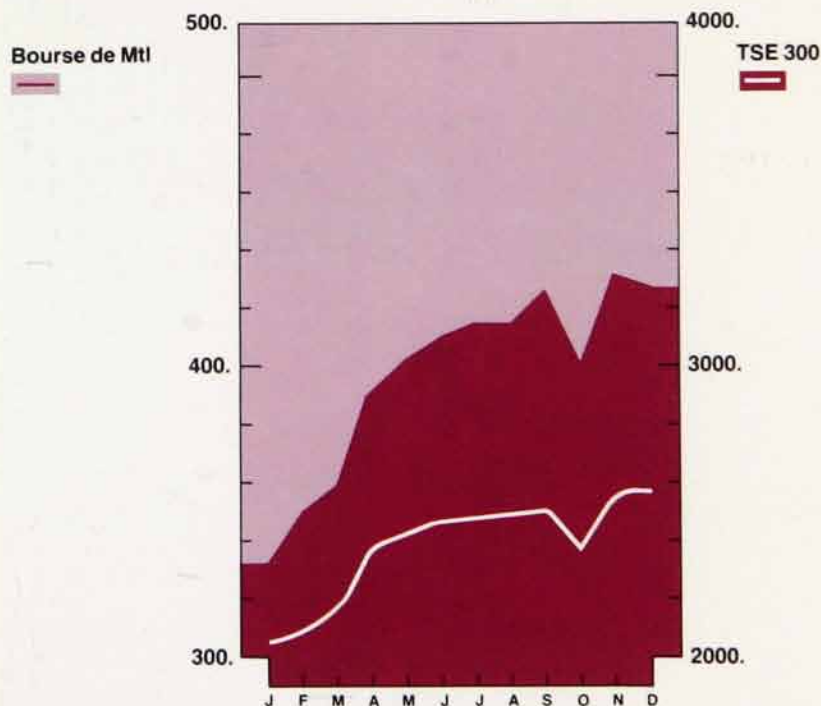
Mentionnons de plus que la gestion quotidienne de certaines propriétés de la Caisse de dépôt a été confiée à la Société immobilière Trans-Québec Inc., une entreprise spécialisée dont la Caisse de dépôt a favorisé la formation et est actionnaire majoritaire.



Alain Courville, conseiller; Michèle Tremblay, agent de bureau.

15

INDICES DU TSE 300 ET DE LA BOURSE DE MONTRÉAL EN 1983





Yvon Sauvageau, vice-président; André Duchesne, analyste; Manon Belleau-Beaudet, analyste; Sylvie Dubois, opérateur en informatique.

Valeurs à revenu fixe

CONTEXTE DE PLACEMENT

Au cours de l'exercice financier qui vient de se terminer, l'évolution du taux de rendement des titres à revenu fixe, illustrée au graphique 18, contraste avec les fortes variations des années antérieures. Ainsi, en fin d'année, le rendement moyen des obligations à long terme, comme d'ailleurs le taux sur

les effets commerciaux, ne montrait qu'un très faible mouvement par rapport à décembre 1982. Les variations des taux durant la période ont été particulièrement faibles. Par exemple, le rendement des obligations du Québec à long terme, après avoir baissé jusqu'à 12% dans la foulée du mouvement de 1982, a oscillé autour de 12¾%. Pour leur part, les taux à court terme ont évolué sensiblement de la même façon.

Rappelons que le climat économique des dernières années a laissé dans notre société la crainte générale et persistante d'une reprise de l'inflation et a provoqué de nouvelles inquiétudes quant aux variables financières que sont le taux de change, les indices boursiers et les taux d'intérêt. Ce malaise a modifié la nature même des marchés à revenu fixe si bien que les taux d'intérêt changent avant même que les situations appréhendées ne se concrétisent.

MODE DE GESTION

Considérant ce contexte de placement, le besoin de flexibilité des portefeuilles à revenu fixe, face aux mouvements des taux d'intérêt, a retenu l'attention. Les titres de ces portefeuilles sont classés selon leur degré de facilité à être transigés sur les différents marchés. Les titres ayant un coefficient de liquidité élevé sont ceux dont l'accumulation ou la vente peut être réalisée sans affecter sensiblement le cours des marchés; tous les autres titres sont classés sur une base d'investissement permanent.

16

SCHÉMATISATION DE LA COMPOSITION DES PORTEFEUILLES À REVENU FIXE PAR TYPE D'ÉMETTEURS

au 31 décembre 1983

Titres	Valeur de réalisation (en millions de dollars)	Taux nominal moyen (en pourcentage)	Echéance moyenne (en années)	Durée modifiée	Valeur de réalisation (en pourcentage)
Émis ou garantis par le gouvernement du Québec	8 812,1	11,74	11,38	5,65	69,7
Émis ou garantis par le gouvernement du Canada	553,9	11,56	6,55	4,02	4,4
Émis par le gouvernement des États-Unis	368,3	11,09	4,04	3,09	2,9
Garantis par octroi Municipaux et scolaires	461,0	12,35	5,57	3,45	3,6
Entreprises et autres	752,7	11,18	5,90	3,57	6,0
Hypothécaires	538,0	11,55	8,53	4,30	4,2
	1 156,9	11,72	5,61	2,56	9,2
Total	12 642,9	11,69	9,77	4,96	100,0

N.B.: Le calcul de l'échéance moyenne des titres obligataires a été modifié au cours de l'année pour tenir compte des titres avec privilège d'échéance; suivant les nouvelles normes, l'échéance moyenne à la fin de 1982 était de 12,12 ans comparativement à 11,52 ans ainsi qu'elle a été publiée.

Le besoin de titres à coefficient de liquidité élevé découle d'un objectif principal: donner plus de souplesse au positionnement des différents portefeuilles afin de pouvoir agir selon les prévisions de comportement du marché. Au cours du dernier exercice, mis à part le marché domestique, c'est le marché obligataire américain qui a constitué le principal et le plus efficace fournisseur de titres de cette catégorie.

La gestion des titres dont le coefficient de liquidité est élevé se fait suivant deux préoccupations principales: la première est de maintenir en tout temps un indice de liquidité optimal pour cette portion des portefeuilles de sorte qu'il soit possible de contrôler le risque global par le biais de modifications à la structure de l'échéance de ces titres. La seconde préoccupation est de réduire le plus possible le désavantage d'avoir en portefeuille des titres de forte liquidité dont le rendement à échéance peut être plus faible.

À cet égard, la Caisse de dépôt a bénéficié en 1983 de conditions inusitées et jugées temporaires: le rendement courant obtenu sur les titres américains s'est révélé supérieur aux titres équivalents canadiens, même en tenant compte des variations de change. Cette situation a incité les gestionnaires à profiter davantage de ce secteur d'activité; ces derniers ont neutralisé le risque de change inhérent à ce genre de transactions par des contrats de change à terme. Il a donc été possible de profiter de la forte liquidité du marché obligataire américain sans prendre position sur le comportement éventuel des taux de change, ni assumer de risque supplémentaire.

D'autre part, la gestion des investissements permanents exige une surveillance constante de l'échéance de ceux-ci. Les marchés secondaires ne sont guère utiles dans ce cas, il faut recourir au marché primaire; en variant les échéances des nouveaux achats, l'échéance moyenne des investissements permanents se modifie dans le sens désiré. De façon générale, le terme recherché de cette portion des portefeuilles vise à ce que, dans leur ensemble, ces titres affichent en tout temps un coefficient de risque modéré.

STRATÉGIE DE PLACEMENT

La préoccupation de l'année 1983 a été de définir et d'appliquer des stratégies de placement qui conviennent à chacun des portefeuilles de titres à revenu fixe. Les portefeuilles ont été analysés selon l'importance relative des divers types de placement, la valeur des titres détenus et la structure des échéances. Par la suite, un programme a été entrepris pour réduire les échéances par le biais des titres de forte liquidité. D'autre part, c'est une échéance moyenne d'environ 6 ans qui a été privilégiée pour les investissements permanents.

Une autre préoccupation a été l'intégration des portefeuilles obligataires et hypothécaires dans une gestion globale des placements à revenu fixe. À cet effet, le concept de durée modifiée est utilisé comme mesure commune du degré de risque face aux fluctuations des taux d'intérêt.

Dans leur ensemble, les titres à revenu fixe détenus par la Caisse de dépôt au 31 décembre affichaient une valeur de réalisation de 12,6 milliards de dollars, un taux nominal moyen de 11,69%, et une échéance moyenne de 9,8 ans. Il y a eu réduction de 1,9 an de l'échéance moyenne de l'ensemble des portefeuilles alors que le coupon moyen a diminué de un quart de un pour cent.

17

SOMMAIRE DES ACHATS PAR LA CAISSE DE DÉPÔT DE NOUVELLES OBLIGATIONS ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET HYDRO-QUÉBEC EN 1983

(valeur nominale - en millions de dollars)

	Montants des émissions			Achats par la Caisse de dépôt ¹	
	Marché canadien	Autres marchés	Total	Montant	Pourcentage du total
Gouvernement du Québec	1 030	632	1 662	825	
Hydro-Québec	560	935	1 495	150	
Total 1983	1 590	1 567	3 157	975	31
1982	1 458	2 901	4 359	1 025	23

¹Aux tableaux du cahier États financiers et Statistiques financières, on trouvera le détail des achats et leur répartition entre les divers fonds.



Jacques Bouré, vice-président;
Ginette Vincent, secrétaire; Damien
St-Laurent, chef - service administration.

RENDEMENT

En 1983, le rendement des titres à revenu fixe se compare avec celui de la moyenne des huit années précédentes, sans toutefois se rapprocher de celui de 1982 qui fut exceptionnel. Mesurée suivant l'indice MYW 40/50, la performance annuelle des titres obligataires a été de 9,6%, comparativement à 10,4% pour l'ensemble de la période 1976-1983. Le portefeuille obligataire de la Caisse de dépôt, pour sa part, a atteint un rendement de 11,6% pour l'année et de 10,6% annuellement pour la période de 8 ans.

Quant aux financements hypothécaires, on remarque que sur une période d'un an leur performance est de 16,6%. Ce chiffre, comparé avec celui de l'indice hypothèques MYW est de 2,1% inférieur. Cet écart est lié à une échéance moyenne plus courte des titres du portefeuille de la Caisse de dépôt, dans un environnement de baisse des taux hypothécaires. Toutefois, sur une période de huit ans, la différence entre cet indice du marché et le portefeuille de la Caisse de dépôt est presque nulle.

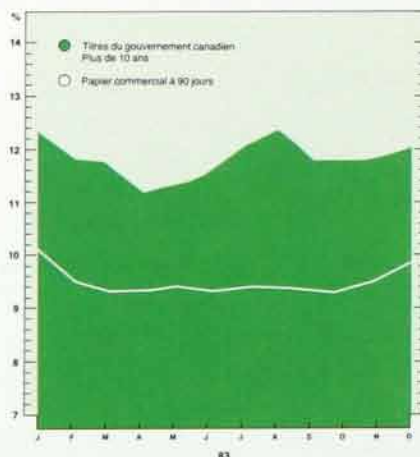
OBLIGATIONS

Pour l'ensemble des portefeuilles d'obligations, les investissements nets au cours de l'exercice ont été de l'ordre de 1,3 milliard de dollars, comparativement à un milliard en 1982. Les achats de nouvelles obligations du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec se sont élevés à 975 millions, soit 825 et 150 millions respectivement, en regard de 1 025 million en 1982, ce qui correspond à 31% des émissions totales.

Quant aux acquisitions de nouveaux titres émis sur le marché par les municipalités et les organismes municipaux, les commissions scolaires, ainsi que ceux garantis par octroi, elles ont atteint 41 millions de dollars en 1983, comparativement à 72 millions l'année précédente. À ce montant, il faut cependant ajouter des placements de 24 millions à taux variable inscrits dans le portefeuille de valeurs à court terme.

Les titres obligataires détenus par la Caisse de dépôt au 31 décembre affichaient une valeur de réalisation de 11,5 milliards de dollars, une échéance moyenne de 10,5 ans et un coupon moyen de 11,7%. L'échéance moyenne de l'ensemble des portefeuilles a connu une réduction de 1,6 an.

18 ÉVOLUTION DES RENDEMENTS SUR LES TITRES CANADIENS EN 1983



Source: Annuaire de la Banque du Canada

ENCAISSE ET VALEURS À COURT TERME

Au 31 décembre, les valeurs à court terme totalisaient 830 millions de dollars, soit 339 millions de moins qu'à la fin de 1982. Le fonds général est le seul fonds actif sur ce marché; cependant, chacun des fonds particuliers y oriente une partie de son avoir sous forme de dépôts à vue ou de dépôts à terme auprès du fonds général. Le rendement du portefeuille de titres à court terme du fonds général était de 9,8%.

HYPOTHÈQUES

Dans le domaine du financement hypothécaire en général, 1983 fut une année fébrile. La conjoncture a permis aux taux hypothécaires de poursuivre la baisse déjà amorcée en fin d'année 1982. La force de la reprise économique, associée aux subventions accordées par les différents paliers de gouvernement dans le domaine de la construction domiciliaire, a suscité un regain d'activité dans un secteur qui avait été particulièrement affecté par la dernière récession.

À la suite de l'accroissement des mises en chantier, les opérations de financement à l'habitation de la Caisse de dépôt ont été facilitées. Ainsi les déboursés de la Caisse de dépôt pour fins d'hypothèques ont augmenté de 100% en 1983, par rapport à l'an

dernier, et ont atteint 206 millions de dollars. De ce montant, environ 60 millions sont attribués au programme Corvée-Habitation auquel la Caisse de dépôt participe avec d'autres institutions financières. Le programme Corvée-Habitation a connu un succès remarquable et a permis à la construction résidentielle de demeurer un élément moteur de la reprise économique au Québec.

En fin d'exercice, les financements hypothécaires atteignaient 1,2 milliard de dollars à la valeur inscrite, pour l'ensemble des portefeuilles; leur ventilation était la suivante: 57% en propriétés de type domiciliaire, 32,4% en immeubles commerciaux, 6,4% en bâtiments industriels et les autres pour 4,2%.



Guylaine Couture, agent de bureau; Raymond Favron, responsable - réception et livraison des valeurs; André Cayer, chef - service des titres; Suzanne Dutilly, agent de bureau; Yves Marois, adjoint en comptabilité.

19

ÉVOLUTION DES PLACEMENTS À LONG TERME DANS LE SECTEUR PRIVÉ

au 31 décembre

(valeur inscrite - en millions de dollars)

	Actions et valeurs convertibles	Obligations	Financements hypothécaires et investissements immobiliers	Total
1983	3 563,6	519,7	1 444,8	5 528,1
1982	2 759,6	746,6	1 271,7	4 777,9
1981	2 316,7	887,4	1 159,9	4 364,0
1980	1 496,4	964,3	982,0	3 442,7
1979	1 105,7	945,9	881,2	2 932,8

20

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES

au 31 décembre 1983

(valeur inscrite - en millions de dollars)

Catégories	Nombre	Solde	Pourcentage
Habitations	21 967	672,2	57,0
Immeubles commerciaux	229	381,6	32,4
Bâtiments industriels	94	75,0	6,4
Autres	2	50,0	4,2
Total	22 292	1 178,8	100,0



Alain Tessier, directeur; Gilles Laporte, comptable; Danielle Tremblay, opérateur en informatique.

Administration

Les frais d'administration de la Caisse de dépôt sont comptabilisés au fonds général et sont par la suite répartis entre les divers fonds et portefeuilles au prorata de l'actif pondéré de chacun.

Pour 1983, les frais d'administration se sont élevés à 11 892 000 dollars en hausse de 7,2% par rapport à l'année précédente. De cette somme, 6 864 000 dollars ont été attribués au fonds général, 4 954 000 dollars aux divers fonds particuliers et 74 000 dollars aux portefeuilles à gestion distincte.

Comme par les années passées, le poste de «Traitements et avantages sociaux» demeure l'élément le plus important des dépenses, englobant 53% de l'ensemble des frais d'administration. Par ailleurs, le nombre des employés de la Caisse de dépôt est passé de 169 au début à 176 à la fin de l'exercice.

INFORMATIQUE

La mise en application du plan directeur informatique visant à doter les gestionnaires d'instruments efficaces de travail s'est poursuivie au cours de l'exercice financier 1983. Les efforts ont surtout porté sur le développement de nouveaux systèmes de gestion de l'information. De plus, l'installation d'un nouveau logiciel de comptabilité et l'introduction, à la direction placements à revenu variable, de nouveaux micro-ordinateurs personnels qui servent à des fins d'analyse financière, se sont révélées des décisions rentables. La Caisse de dépôt a également défini son orientation en matière de bureautique pour les prochaines années.

Ressources humaines

La gestion des ressources humaines revêt une dimension importante dans une entreprise comme la Caisse de dépôt qui oeuvre dans un milieu spécialisé et de forte concurrence. La Caisse de dépôt y attache une attention toute particulière et y consacre des efforts dans le domaine de la recherche.

En conséquence, sa volonté d'investir dans la recherche appliquée à la gestion des ressources humaines s'est concrétisée par diverses mesures au cours de 1983. Soulignons notamment l'élaboration d'un "centre d'évaluation" pour les professionnels du placement. Cette méthode d'évaluation, à plusieurs facettes et dont la mise en situation des candidats est une composante importante, permet d'analyser l'ensemble des éléments pertinents et utiles à la prise de décision dans la gestion du personnel.

Également, un plan directeur de formation a été élaboré à l'intention de stagiaires. Ce programme est destiné à préparer des finissants universitaires qui assureront la relève et se révèle efficace et enrichissant.

Au cours de l'exercice, à l'occasion de modifications majeures apportées à la structure de l'organisation, une révision des tâches du personnel de niveau supérieur a été effectuée.

Le personnel continue à démontrer un désir prononcé de perfectionnement; cette année encore nos employés en assez grand nombre, appuyés par la direction, ont suivi des cours destinés à parfaire leurs connaissances professionnelles dans des matières pertinentes aux opérations de la Caisse de dépôt ou dans des disciplines connexes.



Pauline Corbeil, téléphoniste-réceptionniste; Lucie Desautels, téléphoniste-réceptionniste; Antoinette Jagallo, opérateur en informatique; Oscar Dubuc, agent de bureau.



François Lefort, conseiller; Denise Larocque, responsable - section de la paie; Louise M. Zakaib, directeur; Denise Lebeuf, agent de bureau.

Personnel de direction

Bureau du président du conseil et directeur général

Jean Campeau
Président du conseil d'administration et directeur général

Serge Desjardins
Directeur - Vérification interne

Direction générale - Planification et relations avec les déposants

Denise Simard Chaput
Vice-présidente - Relations avec les déposants

Serge Houle
Directeur - Études économiques

Louis Journault
Directeur - Répartition de l'actif

Direction générale - Placements à revenu fixe

Yvon Sauvageau
Vice-président - Placements obligations

Pierre Garceau
Gestionnaire principal de portefeuille - Opérations

Bruno Bourgeois
Gestionnaire de portefeuille - Négociations

Jacques Bouré
Vice-président - Placements hypothèques

Direction générale - Placements à revenu variable

Carmand Normand
Premier vice-président - Placements à revenu variable

Denis Giroux
Vice-président - Placements participations

Serge Leclerc
Conseiller - Placements participations

Michel Bastien
Vice-président - Placements marchés boursiers

Pierre Dufresne
Adjoint au vice-président - Placements marchés boursiers

Philippe Girard
Gestionnaire principal de portefeuille

Maurice Hébert
Gestionnaire de portefeuille

Claude L. Langevin
Gestionnaire de portefeuille

Reynald N. Harpin
Chef - Service de la recherche

Direction générale - Affaires juridiques et institutionnelles

Jean-Claude Scraire
Premier vice-président - Affaires juridiques et institutionnelles

Marcel Camu
Secrétaire

Gérard J. Blondeau
Directeur - Projets d'information

Direction générale - Administration et contrôle

Jean Trudel
Premier vice-président - Administration et contrôle

Pierre E. Langlois
Adjoint au premier vice-président - Administration et contrôle

Yves Benoit
Directeur - Ressources informatiques

Gody Lienhard
Directeur - Ressources matérielles

Alain Tessier
Directeur - Ressources comptables

Louise M. Zakaib
Directeur - Ressources humaines

La direction de la Caisse de dépôt tient à profiter de ce bilan des activités de 1983 pour remercier l'ensemble de son personnel dont l'appui est un des facteurs principaux des résultats obtenus. C'est grâce à la qualité de ses employés, à leurs efforts constants, et à leur volonté soutenue d'efficacité, de productivité et de rentabilité que la Caisse de dépôt peut poursuivre avec succès ses objectifs. La direction est heureuse de leur rendre ici cet hommage et de les remercier.



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

États financiers sommaires cumulés

BILAN

au 31 décembre 1983

(en milliers de dollars)

ACTIF	<u>1983</u>	<u>1982</u>
Placements		
Obligations	11 927 577 \$	10 572 392 \$
Actions et valeurs convertibles	3 563 592	2 758 531
Financements hypothécaires	1 175 610	1 078 145
Investissements immobiliers	265 981	188 303
Valeurs à court terme	829 505	1 168 548
	<hr/>	<hr/>
	17 762 265	15 765 919
Autres actifs	368 564	331 469
	<hr/>	<hr/>
	18 130 829 \$	16 097 388 \$
	<hr/>	<hr/>
PASSIF	105 197 \$	74 776 \$
AVOIR DES DÉPOSANTS		
Fonds général	11 726 107	10 744 070
Fonds particuliers	6 299 525	5 278 542
	<hr/>	<hr/>
	18 130 829 \$	16 097 388 \$
	<hr/>	<hr/>

REVENUS ET DÉPENSES

de l'année terminée le 31 décembre 1983

(en milliers de dollars)

	<u>1983</u>	<u>1982</u>
REVENUS		
Revenus de placements	1 751 253 \$	1 577 632 \$
Gains et pertes sur ventes de valeurs	60 856	63 812
Autres revenus	329	352
	<hr/>	<hr/>
	1 812 438	1 641 796
	<hr/>	<hr/>
DÉPENSES		
Frais d'administration	11 818	10 986
Virement des gains et pertes à la réserve	33 728	59 607
	<hr/>	<hr/>
SOLDE DES REVENUS	1 766 892	1 571 203
	<hr/>	<hr/>
ATTRIBUTION DES REVENUS		
Intérêts sur dépôts à vue et à terme	30 487	51 338
	<hr/>	<hr/>
Revenus sur dépôts à participation	1 736 405 \$	1 519 865 \$
	<hr/>	<hr/>

Note: Les états financiers détaillés se retrouvent dans le cahier États financiers et Statistiques financières du rapport de gestion 1983.

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE
MONTREAL (QUEBEC)
H3A 3C7

(514) 842-3261
TELEX: 055-61874